

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL 16 DECEMBRE 2021**

Présents : Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames MISCHLER et LOCU-CHARLIER
Messieurs REYMOND, GUTRIN, PIERRECY, FERREUX, LORIN, MICHEL A, MICHEL F, ROYER C

Absents excusés : Mmes VILQUIN et JOLY

Date de la convocation : 08/12/2021

Monsieur REYMOND est nommé secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 NOVEMBRE 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.
Arrivée à 18h40 de M. FERREUX.

II – DELIBERATIONS

1- Avenants au marché de travaux

Monsieur le Maire présente l'avenant pour le lot 9 Chape, Carrelages, Faïences de la SARL FILIPUZZI d'un montant de moins 1 699.55 € HT.

Avenant accepté à l'unanimité.

Monsieur le maire précise qu'il s'agit du dernier avenant et que toutes les factures relatives au marché de travaux seront traitées avant la fin de l'année.

2- Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire rappelle la démission au 1^{er} juillet 2021 de Monsieur Jean-Charles KUHNI, qui avait été nommé par délibération en date du 11 juin 2020 correspondant défense.

Par conséquent Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la désignation d'un nouveau correspondant défense.

Le Conseil municipal, à l'unanimité désigne M. Claude ROYER conseiller municipal en tant que correspondant défense de la commune et qui sera chargé notamment du recensement militaire.

3- Annulation et vente de la parcelle n° 15 du lotissement « Sous le Crêt »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la parcelle n° 15 qui avait été réservée, a été annulée. La commune a reçu une nouvelle demande de réservation pour la parcelle n°15.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la vente de cette parcelle.

4- Suppression de la régie de recettes

Monsieur le maire propose au conseil municipal de supprimer la régie de recettes créer par délibération en juin 2000, permettant l'encaissement par la commune de liquidités pour la vente de sacs compost, photocopies, location Maison du Bief...

Monsieur le Maire rappelle que la commune n'a plus de sacs compost à vendre et que Maison du Bief n'est plus actuellement en location.

La suppression de la régie de recettes est acceptée à l'unanimité.

5- Contrat de prestation de service VEOLIA

Monsieur Alain REYMOND, adjoint chargé du réseau d'eau, présente le contrat de prestation de service du suivi des installations d'eau potable de VEOLIA ;

Ces prestations comprennent :

- La visite mensuelle des compteurs de production et suivi du fonctionnement des trois compteurs de production ;
- La visite mensuelle pour le suivi du bon fonctionnement et petit dépannage électrique de la vanne électrique ;
- Le nettoyage du réservoir une fois par an ;
- L'envoi d'un rapport mensuel à la commune ;
- La prise en charge des cartes SIM des Sofrel.

Le coût de ces prestations est de 2 500.00 € HT par an, prix de base qui sera actualisé chaque année au 1^{er} janvier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le contrat de prestation de service de VEOLIA.

6- Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2022

Monsieur Bernard PIERRECY adjoint au maire chargé de la gestion de la forêt présente, sur proposition de l'ONF, le programme des coupes pour les parcelles n° 13 et 14.

L'estimation des coupes pour la parcelle 13 est de 210 m3 de résineux et 130 m3 de feuillus avec vente en bloc et sur pied.

Concernant la parcelle 14 l'estimation est de 160 m3 de résineux et 160 m3 de feuillus.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme des coupes pour 2022.

7- Recrutement d'un vacataire

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de recruter un vacataire pour le déneigement de la piste cyclable et des abords de l'école, le plus tôt possible, en cas de fortes précipitations et éviter la formation de glace.

8- Demande de subvention dans le cadre de la DST relance pour le remplacement de la conduite d'eau Chemin des Acacias :

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au département et à la Communauté de communes, dans le cadre du plan de relance de la DST (Dotation de Solidarité des Territoires) pour le remplacement de la conduite d'eau Chemin des Acacias. Le montant des travaux est estimé à 8743.00 € HT

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la demande de subvention.

9- Prix du m3 d'eau 2022 :

DETAIL	Prix Année 2022
Eau	1.54
T.V.A. 5.50 %	0.08
Prix de l'Eau	1.62 € TTC/m³
Redevance Pollution de l'eau d'origine domestique	0.28
T.V.A. 5.5 %	0.015
Redevance pour prélèvement d'eau	0.05
Montant des Taxes TTC	0.35€
PRIX GLOBAL TTC	1.97 € TTC/m³

Le prix du m3 d'eau reste inchangé par rapport à 2021 soit 1.54 € HT au 01/01/2022.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

10- Tarifs municipaux 2022 :

Monsieur le maire propose les tarifs suivants :

Place à bois : 30 € / mois

Location place de parking pour commerce ambulancier : 50 € / an.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces tarifs.

11- Tarif vente de bois 2022 :

Suite à la proposition de la commission « Gestion de la forêt », le conseil municipal fixe pour l'année 2022 :

- . 10.00 € le stère de bois sur pied, et les houppiers aux affouagistes
- . 30.00 € le stère de bois vendu en bord de route.

12- Retrait des communes de Mont-sur-Monnet et de Ménétrux-en-Joux du syndicat horticole et d'embellissement de la région de Champagnole.

Lors de sa séance du 1^{er} décembre 2021, le comité syndical du Syndicat Horticole et d'Embellissement de la région de Champagnole a accepté, à l'unanimité, le retrait des communes de Mont-sur-Monnet et Menetrux-en-Joux.

Conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales l'article 5211-19, cette question doit être soumise pour avis à l'ensemble des communes adhérentes au syndicat.

Approbation par le conseil municipal, à l'unanimité du retrait des communes de Mont-sur-Monnet et de Menetrux-en-Joux du Syndicat Horticole et d'Embellissement de la région de Champagnole.

III - DOSSIER EN COURS

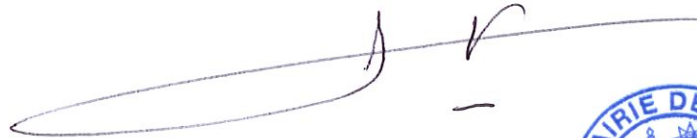
- Monsieur le maire informe le conseil municipal du départ de l'agent chargé de la cantine scolaire la commune doit prévoir un recrutement pour assurer son remplacement.
- En prévision de l'arrivée de la fibre 48 poteaux seront posés sur la commune, le passage des opérateurs se fera avant l'arrivée de la fibre. Le financement de la fibre est pris en charge par le département et la Com Communauté de Communes, pas de contribution communale

IV – QUESTIONS DIVERSES

On nous a signalé le stationnement d'une voiture depuis plus d'un mois sur la zone d'emplacement des frontaliers située au bout de la ZA «Fin du Chêne ».

Cize, le 17 décembre 2021

Le Maire,



Philippe WERMEILLE

